était vide. Il y avait entre le fond de la cave et la planche sur laquelle marchait M. Hien, un espace d'environ 1 mètre 50. Le jeune homme marcha sans doute avec trop de précipitation, ou bien il eut un peu de vertige, toujours est-il qu'il tomba au fond de la cave.

On lui donna des soins d'urgence, et on le transporta chez lui, rue Carnot, à Wattrelos, où M. le docteur Leplat vint le visiter.

M. Edouard Hien porte une lésion du rein, et on considère sa blessure comme grave. Il est l'objet de soins incessants. Il est l'aîné des enfants de M. Henri Hien, qui perdit sa femme, le 21 septembre dernier, presque subitement.

M. Henri Hien est très vivement affecté de cette nouvelle épreuve, et nous souhaitons le prompt rétablissement de son fils.

UNE ARRESTATION POUR ESCROQUERIE. — En vertu d'un mandat d'amener de M. Davaine, juge d'instruction à Lille, le sous-brigadier de sûreté Labbe, a arrêté, dans la nuit de vendredi à samedi, rue Neuve-Racine, un tisserand, Pierre-Joseph Duez, âgé de 37 ans, inculpé d'escroquerie. Cet individu a été emmené, samedi après-midi, à Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Etienne Motte et Cie, un bâcleur, Alexandre Depracter, 13 ans, demeurant à Wattrelos, a eu le médius gauche comprimé par le chariot de son métier. Quinze jours de repos.

— Un tisserand de MM. Louis Glorieux et fils, fabricants, Henri Quinchon, 23 ans, rue Solférino, s'est blessé à l'auriculaire droit pendant son travail. Cinq jours de repos.

— A la fonderie de M. César Duyck, un mouleur, René Surquin, 21 ans, rue des Fondeurs, s'est blessé au bras gauche en tombant. Quinze jours de repos.

— Un garçon boulanger de la coopérative *La Paix*, Alphonse Snuick, 38 ans, rue Ampère, a été blessé au thorax par un brancard de voiture. Trois semaines de repos.

— Un tisserand de MM. Alexandre Vernier père et fils, fabricants, J.-B. Méraux, 55 ans, rue de Soubise, s'est contusionné l'épaule droite en tombant. Quinze jours de repos.

— A la brasserie de l'*Union*, le chauffeur, Emile Ramacker, 30 ans, rue de Menin, s'est foulé le pied gauche en descendant un escalier. Vingt jours de repos.

— Dans l'atelier de construction de M. Louis Grau, un chaudronnier, Jean Devestile, 35 ans, boulevard de Beaupaire, s'est blessé la main gauche en burinant une pièce de fer. Dix jours de repos.

LE REPOS DU DIMANCHE. — *Service des Pharmaciens.* — Dimanche 4 janvier. — Pharmaciens de garde : quartier du centre : M. Willot, rue du Vieil-Abreuvoir ; de la gare : M. Vasseur, rue du Grand-Chemin.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont informés que le rôle particulier relatif aux contributions foncières et des portes et fenêtres, ainsi que le rôle supplémentaire concernant la taxe militaire, sont déposés chez MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

PRÉVOYANS DE L'AVENIR. (Société civile de retraites). — Le bureau de la 127e section rappelle aux sociétaires la recette de janvier qui aura lieu aujourd'hui dimanche 4 courant. — Cette recette étant très importante, les sociétaires sont priés de se présenter, dès l'ouverture de la séance (10 h. du matin). — L'assemblée générale obligatoire aura lieu le dimanche 25 janvier, à 10 h. 1/2 du matin. — Le nombre des adhésions nouvelles en décembre 1902 est de 10.663.

UNE TROUVAILLE. — M. Chadonnet Charles, employé, demeurant rue Verte-Feuille, 15, à Tourcoing, a trouvé rue de Lannoy un ridicule contenant un portemonnaie dans lequel il y avait une paire de boucles d'oreilles en argent. Il a déposé sa trouvaille au bureau central de police.

NÉCROLOGIE. — On nous prie d'annoncer la mort de Mme Vve Jean-Baptiste Potage, décédée à Roubaix le 3 janvier 1903, à sa 80e année, administrée des Sacrements. Ses funérailles auront lieu mardi, 6 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame. Assemblée rue Nationale, 25.

NOUS APPRENONS qu'un de nos concitoyens, M. A. Lambion, épicier en gros, rue de Balzac, 29, vient d'obtenir à l'Exposition Internationale du Progrès, à Paris, 1902, la médaille d'or pour ses cafés brûlés et la médaille de vermeil pour ses cafés verts. 20730

Mme CHOMBART-PAYEN, 7 et 9, rue du Bois, Roubaix. — Fin de saison : A partir du lundi 5 courant, grands rabais sur tous les articles d'hiver : Maillettes, Paletots, Collets, Costumes en tous genres, Jupes, Jupons, Corsages, Peignoirs, Robes et Manteaux pour enfants, Fourrures.

NICE. — *Villa Verdier* (Avenue Candia). — Maison de famille, située en pleine campagne, au milieu d'un parc éclairé à l'électricité et admirablement planté. Vue splendide sur la mer éloignée d'un kilomètre. Vaste panorama. Grands appartements chauffés. Eclairage électrique. Grand confort. Cuisine délicieuse. A deux minutes d'un tramway conduisant à Nice en trois minutes. Chapelle desservant la villa. Un établissement d'hydrothérapie et d'électrothérapie, fondé par le docteur Charcot, au service de la villa, permet aux personnes qui le désirent, de suivre un traitement rationnel. Docteur au service de la villa. Douches, Doucheuses, Masseurs, Masseuses de la Bourboule.

Prix : A partir de 15 francs par jour, traitement compris.

Les personnes n'habitant pas la villa, peuvent suivre les divers traitements. — Téléphone N° 3—87.

Pianos de tous facteurs. Vente de confiance, MARCELLI, 8, rue du Bois.

N'oubliez pas de réclamer partout les COUPONS-PRIMES (rouges). 2811

Communications

ROUBAIX. — *Association des Travailleurs Français.* — La Commission administrative prie les sociétaires en retard de leur cotisation d'avoir à régler leur compte avant le 11 janvier 1903 dans leur section. La réunion du 4 janvier est remise au 11 janvier. On peut se faire inscrire chez M. Louis Marcotte, boulevard de Lorlort, 86; M. Cornil Vienne, Grande-Rue, 176; M. Louis Pollet, rue Pauvrée, 4; M. Fleury Houbaux, rue de la Barbe-d'Or, 45; M. Louis Knoff, rue d'Aveighem, 91; au siège social; M. Florent Boudin, Grande-Rue, 87.

— *Cercle Artistique* (section de Roubaix). — Réunion générale obligatoire lundi 5 janvier, à 8 h. précises du soir, au *Café Pandore*, rue Pauvrée. Ordre du jour : répétition de la deuxième partie du drame.

LANNOY

HEM

NOMINATION DES REPARTITEURS POUR 1903. — La Commission des répartiteurs des contributions directes pour l'année 1903 est ainsi composée : Résidents : MM. Briffaut Oscar, entrepreneur ; Lallard Julien, propriétaire ; Pennel Jean-Louis, propriétaire ; Non résidents : MM. Thiefffy Lucien, de Forest ; Deldalle Jean, propriétaire à Sainty ; Suppléants : MM. Dutrieux Pierre, propriétaire ; Boussemart Pierre, boulanger ; Parent Sidoine, propriétaire ; Droissart Jules, charron à Wasquehal ; Pluquet Louis, cultivateur à Antsappes.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans l'établissement de MM. A. Parent et Desurmont, fabricants au Petit-Lannoy, un mécanicien, Auguste Deffrennes, domicilié à Hem, s'est fait une plaie au pouce gauche, en réparant un métier à tisser. Quinze jours de repos.

ASCQ

L'ETAT-CIVIL EN 1902. — Ont été enregistrés à l'Etat-Civil durant l'année 1902 : naissances, 76 ; mariages, 20 ; décès, 49.

FOREST

L'ECHENILAGE. — Les habitants de Forest sont informés que l'échenillage devra être pratiqué sur toute l'étendue du territoire de la commune du 1er janvier au 15 février inclus. Ceux qui ne se seront pas conformés à cet arrêté, seront exposés à des poursuites judiciaires.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71

A TOURCOING, rue Carnot, 5

Spécialité d'**AFFICHES, Prospectus à bon marché. Programmes, Invitations, Convocations.** 3

POUR AVOIR DES DENTS imitant le naturel et à des prix modérés. S'adresser à M. Polack, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mardis et vendredis de 2 à 5 heures. Extraction sans aucune douleur.

Berceau d'Argent. (Voir aux annonces).

PIANOS

de toutes marques et de tous styles en magasin. — Le Zonophone, le Gramophone, dernières créations les plus parfaites des machines parlantes. Seul dépositaire. Lutheries. Instruments cuivres et bois. Abonnement à la *Lecture musicale*. Location. Accords. Réparations. — Ancienne Maison Duquesne-Buyck. G. Cousart, élève de Pleyel, successeur, 8, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 10073

CRÉDIT DU NORD

Société anonyme — Capital : **30** millions — 12 millions versés

SUCCURSALES DE :

ROUBAIX, 26, rue de la Gare et 9, rue Nain

TOURCOING, 40, rue de Tournai

Comptoirs de : HALLUIN, 4 bis, rue de la Gare ; LANNOY, 9, Gde-Place ; CROIX, 7, Gde-Place.

Le CRÉDIT DU NORD reçoit en dépôt les titres de toute nature. A chaque échéance, il détache les coupons dont le montant est porté en compte.

Condition des droits de garde

0,05 par titre de 500 fr. et au-dessous ;
0,10 — 501 à 1.000 francs ;
0.15 — 1.001 à 1.500 francs par semestre, minimum 0.25 par nature de valeurs.

Opérations de Bourse en France et à l'étranger.
Paiement de tous coupons.
Avance de fonds sur titres. 5871—3

WATTRELOS

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — *Les répartiteurs de 1903.* — Sur la proposition faite par le Conseil municipal en date du 11 novembre 1902, M. le Préfet du Nord a désigné ainsi qu'il suit, par arrêté du 27 décembre 1902, les commissaires-répartiteurs de l'année 1903 :

Titulaires résidents. — MM. Abel Hazebrouck, employé de commerce ; J.-B. Dubus, boulanger ; Charles Agache, cultivateur. — *Suppléants résidents* : MM. Léon Vandendelle, menuisier ; Henri Labbe, blanchisseur, et J.-B. Quennoy, rentier. — *Titulaires non résidents* : MM. Henri Roussel, brasseur à Tourcoing ; Henri Briet, agent immobilier à Roubaix. — *Suppléants non résidents* : MM. Henri Liagre, cultivateur à Tourcoing ; J.-B. Watteau, cultivateur à Tourcoing.

L'OBIT DU MOIS DE M. LE DOYEN LEJEUNE. — Cette cérémonie aura lieu demain lundi, à dix heures, en l'église Saint-Maclou. Le vénérable doyen de Wattrelos est mort le 3 décembre dernier, comme on sait.

LES CONSCRITS DE 1902. — *Le tirage au sort.* — La publication réglementaire des tableaux de recensement des jeunes gens de la classe 1902 aura lieu les dimanches 4 et 11 janvier courant. Ils comprennent 98 jeunes gens du canton Est et 109 du canton Nord, total 207. Il y avait, en 1901, 243 jeunes gens, et 175 en 1900.

Les opérations du tirage au sort sont fixées ainsi : canton Est, le vendredi 6 février, à 8 heures 3/4 ; canton Nord, le samedi 7 février, même heure.

LA FRAUDE. — Les préposés Deltombe et Nampont, de Tourcoing, ont arrêté un Roubaisien, Eugène Schombond, 21 ans, demeurant Grande-Rue, 104, qui était porteur d'allumettes, pour une valeur de 2 fr. 70.

TOURCOING

LES INCENDIES A TOURCOING EN 1902. — Il y a eu 12 feux de cheminée, qui ont amené l'intervention des pompiers, 10 feux de fabrique et 31 incendies de maisons particulières, dépendances ou ateliers de petits artisans.

Parmi les principaux sinistres nous relevons : la pannerie Deflandre-Dereux, au Blanc-Four, le 29 janvier.

Le 12 avril, incendie qui causa des dégâts assez importants à la filature Motte frères, rue Duguay-Troum ; le 8 août, violent incendie suivi de destruction complète de la filature Motte-Dewavrin, rue des Anges ; le 28 août, l'important sinistre du peignage Lamon et fils, rue du Sentier.

Les 23 et 24 septembre, les deux jours consécutifs, à neuf heures du soir, les pompiers intervinrent pour éteindre des commencements d'incendie dus à la malveillance, chez M. Lahousse-Dutbouit, entrepreneur de charpente, rue des Carliers.

Enfin, le 9 décembre, incendie de la fabrique de bonneterie de M. Clarisse-Dumortier, rue Winoc-Chocqueel.

Le nombre des sorties effectuées par les pompiers en 1902, a été supérieur de 6 ou 7 à celui de l'année 1901.

RÉUNION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE. — La commission du gaz, se réunira demain lundi, 5 janvier, à deux heures et demie de l'après-midi, à l'usine à Gaz. Elle s'occupera des questions suivantes : Inventaire ; marché de charbon à passer pour l'usine d'électricité s'il y a lieu.

DANS LA DOUANE. — M. Lemaire, lieutenant des douanes, à Tourcoing, chevalier de la Légion d'honneur, est retraité à compter du 1er janvier.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ETRANGERE. — Pendant la semaine écoulée, 7 hommes, 5 femmes et 1 enfant de nationalité étrangère, sont arrivés à Tourcoing. Par contre, 9 hommes, 8 femmes et 4 enfants, ont quitté notre ville.

L'ENTREE DE LA LIBRAIRIE ETRANGERE EN FRANCE. — *Statistique pour l'année 1902.* — Pendant la deuxième quinzaine de décembre il est entré en France, par notre gare, les quantités suivantes d'articles de librairie étrangère : Livres en langue morte, 1.460 kil. ; livres en langue française, 2.240 kil. ; musique imprimée, 750 kil. ; chromolithographie, 1.370 kil. ; clichés, 480 kil. ; imprimés avec blancs à remplir, 650 kil. ; journaux français-flamands, 1.120 kil. ; soit au total, 8.070 kil. d'articles divers, expédiés en 106 colis, et ayant donné lieu à 29 procès-verbaux de constat.

Voyons maintenant une récapitulation des entrées de l'année écoulée et les quantités de marchandises passées par notre gare : Livres en langue morte, 23.330 kil. ; livres en langue française, 29.475 kil. ; chromolithographie, 33.861 kil. ; bibliothèque particulière, 7.605 kil. ; clichés, 9.485 kil. ; imprimés avec blancs à remplir, 19.220 kil. ; journaux français-flamands, 25.550 kil. Au total, 156.725 kil. d'articles divers de librairie. Ceux-ci ont été expédiés en 2.186 colis et il a été dressé, 621 procès-verbaux de constat. L'année 1902, a une augmentation sensible sur 1901 : 15.340 kilos.

Cet excédent se fait surtout sentir sur la musique imprimée pour 2.200 kil. ; les clichés pour 4.000 kil. ; et sur les imprimés avec blancs pour 4.100 kil. Le nombre des colis a été supérieur de 186 et il a été dressé en plus 81 procès-verbaux de constat. Toutefois, nous avons constaté, une légère diminution sur les chromos.

UNE MAISON D'OUVRIER DÉTRUITE PAR LE FEU. — Samedi matin, vers sept heures, un incendie s'est déclaré dans une maison d'ouvrier, rue de l'Epidème, l'immeuble et une partie du mobilier, ont été détruits. M. Alfred Masurel, âgé de 68 ans, tisserand à la main, occupe une petite maison portant le numéro 67 de la rue de l'Epidème. Pour travailler, M. Masurel, avait attaché au plafond, au-dessus de sa tête une lampe à pétrole. Le feu pris dans les cartons du métier et se propagea rapidement. M. Masurel impuissant à éteindre l'incendie, appela des voisins et aidé de MM. Devos et Desreumaux, parvint à sauver quelques objets mobiliers. Les pompiers qui avaient été prévenus, arrivèrent bientôt avec leur diligence habituelle. Ils durent surtout se borner à préserver les habitations voisines. Après vingt minutes de travail, ils étaient maîtres du feu. Malheureusement, le métier et la plus grande partie du mobilier ont été détruits. La maison elle-même a été presque complètement détruite. Elle appartient à Mme Dupont-Génevois, rue d'Hondschoote.

Les dégâts sont évalués à 2.500 ou 3.000 francs. Il n'y a pas d'assurance. M. le commissaire central a rédigé une demande de secours pour M. et Mme Masurel, les sinistrés. Elle a été immédiatement transmise à l'Administration municipale par M. Leconte, adjoint.

UN ACCIDENT DE VOITURE, GRANDE-PLACE. — Un accident de voiture qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit samedi après-midi, vers trois heures, Grande-Place. M. Ernest Lemaire, cocher chez M. Delsoutre, de Linselles, conduisait en voiture, chez Mme Veuve Odoux, les deux enfants de M. le docteur Delbecque, Edouard, âgé de 7 ans, et Charles, âgé de 14 ans. Au moment où la voiture arrivait Grande-Place, presqu'à destination, le jeune Edouard voulut descendre de la voiture en marche, il tomba et une roue lui passa sur le pied gauche. En voyant cet accident, son frère voulut descendre également et roula à son tour sous le véhicule. Heureusement, l'agent Deconinck avait été témoin de l'accident ; à ses cris, le cocher arrêta sa voiture juste à temps pour que le jeune Charles ne fut pas atteint. Le petit Edouard fut transporté chez Mme Odoux, où sa mère l'attendait. Il avait l'extrémité du quatrième orteil du pied droit écrasé, l'ongle était arraché. Après avoir reçu des soins, il a été reconduit à Linselles en voiture.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Dans la soirée de vendredi, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation, un cordonnier, Charles Van Meencel, âgé de 50 ans, qui habitait rue des Ursulines, 9. Cet homme était sous le coup d'une infraction à un arrêté d'expulsion. Il possédait à la mairie de Wattrelos, une feuille d'immatriculation au nom de Théophile Vroment. Van Meencel avait été expulsé le 9 novembre 1896 à la suite d'une mesure administrative prise par M. le Préfet du Nord. Il a été écroué au poste central en attendant son transfert à Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Lahousse-Dutbouit, rue des Carliers, Jacques Steenwegens, 56 ans, homme de peine, demeurant au Mont-à-Leux, a eu la jambe et le pied droits pris et contusionnés entre deux piles de bois. M. le docteur Vienne lui a prescrit un repos de cinq jours.

— Jeanne Warrant, 21 ans, soigneuse, chez M. Alb. Pollet et Cie, demeurant rue du Dragon, a eu les cheveux pris dans les rouleaux d'un métier. Il en est résulté des contusions au cuir chevelu et la guérison demandera six jours. M. le docteur Decherf a soigné la blessée.

— Un maçon au service de M. Masquilier, Louis Delcourt, âgé de 45 ans, demeurant rue de Toul, est tombé d'une échelle, par suite d'un faux mouvement. Il s'est contusionné la cuisse gauche ainsi qu'à la région thoracique gauche. Un repos de cinq jours lui a été prescrit par M. le docteur Vienne.

— A la filature de M. Herbaux-Tibeauts, Charles Beulque, 33 ans, rattacheur, demeurant rue Auber, a été brûlé au bras droit par le café contenu dans une gourde qu'il avait mise à chauffer au gaz. M. le docteur Carette a déclaré que l'ouvrier subirait une incapacité de travail de douze jours.

— En nettoyant un metier, Hortense Duthoit, 15 ans, retordeuse, chez MM. François Masurel frères, et demeurant rue de la Latte, a eu les doigts de la main droite pris dans des engrenages. M. le docteur Leduc a constaté des plaies dont la guérison demandera huit jours.

— Gustave Demarcq, 18 ans, rattacheur, chez MM. Valentin Roussel, a brisé une vitre en la nettoyant et s'est coupé à la main gauche. La blessure qu'il s'est faite au poignet fera subir à l'ouvrier, d'après M. le docteur Vanneufville, une incapacité de travail de six jours.

— A la filature de MM. Destombes-Grau et fils, une soigneuse, Marie Vermerch, 17 ans, demeurant au Blanc-Seau, a eu la main droite prise dans un métier. Le majeur et l'annulaire ont été écrasés et M. le docteur Vienne a déclaré que l'incapacité de travail serait de vingt jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de samedi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes : Huîtres, 750 ; marée, 320 kil. ; beurre, 17 kil. ; endives, 200.

LES CONTRAVENTIONS. — Une contravention pour tapage injurieux et violences légères, a été relevée contre Henri M..., âgé de 17 ans.

LA MAISON DE BLANC, Trousseaux et Layettes exploitée jusqu'à ce jour par Madame Dormaël, 24, Grande-Place, Tourcoing, est reprise par Madame Thulliez-t'attyn qui l'a transférée au n° 25 « A Jeanne d'Arc ». 20847

Coupons, tissus d'ameublement, 50, r. de Paris

12 portraits soignés 5 francs avec prime ; 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing.

MOUVAUX

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Lacoche, marchand de beurre, Gustave Pourcelle, 30 ans, domestique, s'est contusionné à la région inguinale droite en déchargeant un panier de 100 kil. de beurre. M. le docteur Decherf lui a ordonné un repos de quatre jours.

— Théophile Devolder, 31 ans, souleur, demeurant à Reckem et travaillant chez M. Louis Brouillard, a fait une chute dans un caniveau et s'est contusionné au thorax. Un repos de huit jours lui a été prescrit par M. le docteur Dédalle.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Dans l'après-midi de samedi, vers quatre heures, Mme Gallois, cabaretière à la Belle-Vue, s'étant rendue dans son écurie, la trouva pleine d'une épaisse fumée. Elle constata qu'il n'y avait pourtant pas de feu et pensa aussitôt à une maison contiguë habitée par les époux Pourchaux, dont les enfants au nombre de quatre, étaient seuls. Accompagnée de voisins, Mme Gadois pénétra dans la maison et monta à l'étage. Les enfants étaient bien seuls dans une chambre dont il fallut enfoncer la porte. C'est là qu'était le feu. Un énorme tas de chiffons brûlait ainsi que le plancher. On fit sortir les enfants qui certainement auraient été victimes de leur imprudence. On a, en effet, établi que ce sont eux-mêmes, en jouant, qui ont mis le feu au tas de chiffons. Quelques seaux d'eau ont eu raison du commencement d'incendie. Le plancher est brûlé sur une étendue d'un mètre carré environ. Les dégâts son insignifiants.

RONCQ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie mercredi prochain 7 janvier, à cinq heures du soir, pour délibérer sur les affaires suivantes : 1° Achat de terrain pour l'élargissement du chemin latéral du chemin de fer. — 2° Indemnité au receveur buraliste. — 3° Indemnité pour le balayage des classes. — 4° Approbation des travaux exécutés aux chemins ruraux en 1902. — 5° Sapeurs-pompiers : indemnité au sergent Stelandre.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1902. — Voici quel a été le mouvement démographique en 1902, pour la commune de Roncq. Naissances : 250 ; légitimes, 207 ; illégitimes, 23 ; garçons, 131 ; filles, 99 ; naissances doubles, 2. — Enfants mort-nés, 12 ; sexe masculin, 7 ; sexe féminin, 5. — Mariages, 49 ; entre garçons et filles, 46 ; entre garçon et veuve, 1 ; entre veuf et fille, 1 ; entre veuf et veuve, 1. — Nombre de mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, 10. — Divorce, 1. — Décès, 146 (mort-nés non compris) : de 0 à 1 an, 66 ; de 1 à 4 ans, 15 ; de 5 à 19 ans, 5 ; de 20 à 59 ans, 23 ; de 60 ans et au-dessus, 37. Célibataires, 98 ; mariés, 30 ; veufs, 18.

A LA FANFARE DU BLANC-FOUR. — Nous avons parlé dernièrement de la tombola organisée par la Fanfare du Blanc-Four, en vue de l'achat d'instruments. Cette tombola semble appelée à un véritable succès : les billets qui sont vendus 0 fr. 25, s'enlèvent et les lots affluent. Les personnes généreuses qui voudront adresser des dons, sont priées de vouloir bien les faire parvenir au siège de la société, *Café de l'Etoile*, tenu par M. Carlos Beuque-Vionne, en face de l'Eglise, ou à M. Emile Buchy-Parent, président de la fanfare.

L'AFFAIRE DE LA RUE DES CHATS-HUANTS. — Les jeunes gens inculpés dans l'affaire de la rue des Chats-Huants, à Roncq, Mœns et Vanwalleghem, ont été conduits à Lille dans l'après-midi de samedi, par les soins de la gendarmerie d'Halluin. Quant au blessé, Charles Catteau, il a été transporté à l'hôpital de Tourcoing dans la matinée. Son état reste stationnaire.

LES DÉVALISEURS DE CLAPIERS. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans la clapier de M. Eugène Deflandre-Duroeulx, fabricant de poterie, rue de Tourcoing, au Blanc-Four, et se sont emparés d'un certain nombre de coqs, poules, pigeons et lapins, d'une valeur de 50 francs. Les mêmes voleurs se sont ensuite rendus dans la buanderie de M. Dhaze, blanchisseur, même rue, et se sont retirés emportant du linge pour une valeur de 100 francs environ. Plainte a été déposée.

LINSELLES

UN LOGEUR INDÉLICAT. — Samedi matin, un ouvrier de filature, Joseph Cossement, âgé de 26 ans, né à Rolleghem (Belgique), en logement chez M. Pierre Vandenbrouck, issue Chambart, à la Vignette, s'est enfui emportant une montre en argent d'une valeur de 45 fr. et une certaine quantité d'effets d'habillement appartenant à d'autres logeurs. Le montant du vol est estimé à 100 fr. Plainte a été déposée à la gendarmerie d'Halluin.

HALLUIN

DEUX RIXES A « SÉBASTOPOL ». — Le jour de l'an, deux rixes se sont produites à *Sébastopol*. La première est survenue vers dix heures du matin entre Camille et Pierre Bersou, Polydor Valcke et ses fils, Jules et Emile, et les deux frères Vanlerberghe ; Polydore Valcke a été blessé à l'œil gauche.

La seconde a éclaté dans l'après-midi. Les deux frères Verchuere et Ophinius ont porté des coups à Emile Vanderberghe et à Charles Broutin et sa femme. Des plaintes ont été déposées.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

BULLETIN DEMOGRAPHIQUE DU MOIS DE DECEMBRE 1902. — Naissances 25, dont 23 légitimes et 2 illégitimes ; mariages, 5 ; décès, 17. Voici les causes des décès : rougeole, 2 ; coqueluche, 2 ; tuberculose des poumons, 1 ; congestion, 2 ; maladies du cœur, 1 ; bronchite chronique, 1 ; pneumonie, 1 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 1 ; diarrhée et entérite, 2 ; tumeurs non cancéreuses, 1 ; autres maladies, 3.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS

ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART

MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE

LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

CHOCOLAT MAUPRIVEZ

Représentant : Hughe, 40, rue Makellerie, Tourcoing.

LILLE

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE. — *Faculté de médecine.* — M. le docteur Camelot, chef des travaux anatomiques, a reçu le titre de professeur suppléant. Cette promotion a été faite par Mgr le recteur, après avis de la Faculté. M. le docteur A. Besson a été nommé, au concours, chef de clinique chirurgicale.

DONS AUX MUSÉES. — M. Emile Breton, de Courrières, a légué aux villes d'Arras, Lille, Douai, Valenciennes et Amiens, et à l'Etat pour les musées du Louvre et du Luxembourg, pour les légataires en jouir après le décès de Mme Breton, tous les tableaux qu'il possédait. Le partage entre les divers ayants-droit doit se faire d'une façon équitable, en s'inspirant non du nombre, mais du mérite des différentes œuvres.

LE CRIME DE LA RUE DE LA MONNAIE. — Samedi, à neuf heures du matin, MM. Oudart, veuf de la victime du crime de la rue de la Monnaie, et Maréchal, l'artilleur qui a enfoncé la porte de la chambre dans laquelle Mme Oudart avait été étranglée, ont été appelés devant M. Davaine, juge d'instruction. Nous croyons savoir que MM. Oudart et Maréchal ont été interrogés à seule fin de savoir si le mouchoir qui a servi à bâillonner Mme Oudart recouvrait le nez, ce qui, pour le juge d'instruction, M. Davaine, serait une preuve qu'on aurait véritablement voulu étouffer Mme Oudart. M. Oudart et l'artilleur ont déclaré qu'ils avaient ôté le mouchoir, mais qu'ils ne pouvaient pas indiquer la manière dont il était placé.

LE CRIME DE LA RUE GAMBETTA. — *Me Dubron à l'Elysée.* — Me Dubron, qui, devant la Cour d'assises de Douai, défendit Maurice Bouche, l'un des auteurs du crime de la rue Léon-Gambetta, à Lille, a été reçu vendredi matin à l'Elysée par M. Loubet. On sait que Bouche fut condamné à mort le 15 novembre 1902. Son pourvoi en cassation a été rejeté. Le délai de quarante jours au-delà duquel un condamné peut être exécuté d'un jour à l'autre est donc expiré. Me Dubron s'est entretenu pendant vingt-cinq minutes avec le Président de la République. Il a fait toutes les démarches pour que l'assassin de Mlle Henry bénéficie d'un décret de grâce. Mais on sait que Maurice Bouche n'a qu'une confiance relative dans la clémence présidentielle.

INCENDIE A LA MADELEINE. — Un incendie a détruit, vendredi après-midi, le séchoir de la fabrique de cotons de MM. Saint-Léger frères, à Berkem. Le feu a pris rapidement une grande extension, et tous les cotons, renfermés dans le séchoir, ont été détruits. Le bâtiment avait une longueur de 50 mètres sur 10 de large. Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à 10.000 francs.

CURE REMARQUABLE

Messieurs les Spécialistes de l'Institut Médical pour les maladies des yeux, du nez, oreilles et gorge, 2, rue Inkermann, Lille.

Etant très satisfait de votre traitement, je suis heureux de faire publier cette lettre.

Je suis radicalement guéri et ne me ressens plus de l'*Ozène* dont je souffrais depuis cinq ans.

A toutes les personnes souffrantes que je pourrai connaître, je recommanderai votre traitement et les engagerai à aller vous consulter pour être comme moi radicalement guéri.

Recevez, Messieurs, avec mes meilleurs remerciements, mes salutations empressées.

DHELLEM Henry,
Rue Ferdinand-Mathias, n° 128, Hellemmes-lez-Lille.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille PLACET-VANDEMOORTELE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste PLACET, époux de Dame Clémence VANDEMOORTELE, décédé à Roubaix, le 1er janvier 1903, dans sa soixante-treizième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 courant, à huit heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, 5, rue Lacroix, à huit heures et demie.

Les amis et connaissances de la famille CORDE-SENACQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Cyrille-Nicolas CORDE, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1903, dans sa soixante-treizième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. Les Vigiles seront chantées le samedi 3 janvier, à quatre heures et demie. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, cour Hollebecq, 2.

Les amis et connaissances de la famille MOLARD-BAAS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Maria-Clémence BAAS, veuve de Monsieur Honoré MOLARD, décédée à Roubaix, le 1er janvier 1903, dans sa cinquante-sixième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 courant, à neuf heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 212.

Les amis et connaissances de la famille DELANNOY-DESPATURES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-François-Joseph DELANNOY, veuf de Dame Marie DESPATURES, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1903, dans sa 66e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 5 courant, à huit heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mardi 6 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mardi 6, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 103.

Les amis et connaissances de la famille MANSART-

FEUILLETON DU 5 JANVIER 1903 N° 46

LA VOYANTE

BLANCHE VAUBARON

par XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

XXIV. — (Suite)

Les rois de l'Europe, les beautés en réputation du bon vieux temps, les brigands illustres, le Grand Turc entouré de ses odalisques, Geneviève de Brabant, sa biche, son enfant et le traître Golo, etc., etc. attiraient l'attention tour à tour.

Il serait malaisé de peindre les sentiments tumultueux de la petite Blanche, quand elle eut franchi le seuil du salon rouge et qu'elle se trouva au milieu de toutes ces figures immobiles et bizarres qui, toutes à la fois, sollicitaient ses regards et son admiration. L'enfant se sentit d'abord comme ébloui ; une stupeur profonde s'empara d'elle. Il lui sembla qu'elle venait de quitter le monde réel où elle vivait d'habitude et qu'elle se trouvait transportée dans le royaume des songes et des enchantements.

Peu à peu, cependant, cette sensation trop vive s'affaiblit, et Blanche recouvra le calme nécessaire pour jouir du spectacle magique qui s'étalait sous ses yeux.

Outre Vaubaron et sa fille, une vingtaine de personnes visitaient en ce moment le salon de Curtius. Au milieu de ces curieux circulait un homme de bonne mine, correctement vêtu de noir, portant une culotte courte, une cravate blanche, des bas de soie, et des souliers à boucles, comme un huissier de cabinet.

Cet homme étalait sur les revers de son habit noir une chaîne d'argent, et tenait à la main une baguette d'ébène, terminée par une petite pomme d'argent.

Il se mettait avec une obligeance intarrissable à la disposition des visiteurs ; il leur donnait toutes les explications qu'ils semblaient désirer, et il se servait de sa baguette d'ébène pour désigner au besoin chaque figure.

Ce personnage, plus important et surtout plus complaisant qu'un cornac vulgaire, n'était rien que le directeur-propriétaire de l'établissement.

Peu à peu, le nombre des spectateurs diminua, et, au bout d'un quart d'heure, Vaubaron et Blanche restaient seuls dans le salon des figures de cire.

Le directeur s'approcha d'eux et, frappé de la physionomie remarquablement intelligente du mécanicien, il entama la conversation avec lui.

Vaubaron apprit alors, non sans surprise, que depuis le très illustre Curtius, premier du nom, les *impresarios* des figures de cire se succédaient sans interrègne, comme les rois d'une